

**Sujet :** [INTERNET] Méthanisation - Naturalgie - Granvelle et Perrenot

**Date :** 24/03/2022 16:23

**Pour :** "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Monsieur le préfet,

Dans le cadre de la consultation publique concernant le projet de méthanisation de l'entreprise Naturalgie à Granvelle et le Perrenot, étant 2<sup>ème</sup> adjoint de Thurey le Mont et habitant à quelques centaines de mètres du projet de lagunage de Thurey, je souhaite émettre les réserves suivantes :

- la chambre d'agriculture de haute Saône s'est opposée à ce projet en 2021 et réitère son opposition dans un courrier qui vous est adressé le 04 mars 2022 !
- la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ( DDT 70 ) a donné un avis défavorable à deux reprises sur le permis de construire, je m'interroge vivement sur sa validation en juillet 2021 !
- le maire de Thurey le Mont a accordé la déclaration préalable sans l'aval du conseil municipal !

Je m'interroge vivement sur la validation de ce PC en juillet 2021 !

Par ailleurs ce projet me paraît très coûteux ; plus de 10 millions d'euros pour n'alimenter que 5 à 10% des besoins en gaz du grand Besançon, avec un risque industriel qui semble très élevé.

Entre les travaux pour l'accès routier + le gazoduc de 24 kilomètres, les émissions de gaz à effet de serre lié à l'épandage des digestats, le trafic routier pour le transport des intrants et des épandages (trajets qui peuvent s'étendre jusqu'à 55km de l'usine) , que penser du bilan carbone pour ce projet.

Avant d'être épandu le digestat devra être stocké. Ce stockage ne se fait pas sans risques, des déversement accidentels ont déjà été rapportés sur ce type d'installation avec des pollutions importantes.

Pour la commune de Thurey, l'implantation du stockage se situe à quelques centaines de mètres d'une zone humide (marre) à l'orée du bois servant aux animaux sauvages.

Cette installation sera alimentée en majorité par des cultures intermédiaires à valorisation énergétique, au détriment des terres agricoles destinées à l'alimentation animale et humaine. Ces cultures vont nécessiter forcément de l'eau et certainement des engrais et des

pesticides !!

L'augmentation du risque d'accidents avec 200 camions/jour sur des routes non adaptées à un tel trafic n'est pas à prendre à la légère, il en est de même pour les zones de stockages comme celle de Thurey et les zones d'épandage.

Enfin, il semble y avoir une incohérence entre le dimensionnement déclaré dans le dossier ICPE (36 000 tonnes) et la taille réelle du digesteur de Granvelle, dont les capacités d'accueil d'intrants seraient visiblement plus grandes que celles déclarées (60 000 tonnes), ce qui me laisse craindre des dérives possibles sur la quantité et la nature des intrants.

Pour conclure, Monsieur le Préfet, je m'oppose fermement à ce projet qui n'est pas sans risque, ni pour l'environnement, ni pour notre santé, ni pour notre sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

David TONNIN

████████████████████  
████████████████████